

ÉVALUATION DU DIOXYDE D'AZOTE (NO₂) PARTIE BASSE DE FORT-DE-FRANCE 2025

> L'ÉTUDE EN BREF :

- **Objet** : évaluation des concentrations en dioxyde d'azote (NO₂)
- **Territoire** : Fort-de-France, partie basse
- **Période** : avril-juin 2025
- **Cadre** : programme d'actions AIR CACEM

> POURQUOI CETTE ÉTUDE ?

Dans le cadre du programme d'actions AIR de la CACEM, cette étude vise à :

- mieux connaître l'exposition des populations à la pollution automobile, le dioxyde d'azote (NO₂) étant un polluant principalement émis par les véhicules.
- confronter les niveaux observés aux normes sanitaires actuelles et à venir.
- identifier les zones à enjeu pour orienter les politiques publiques.

> PRINCIPAUX RÉSULTATS

- Les concentrations restent **inférieures à la valeur limite annuelle réglementaire actuelle**
- Toutefois, plusieurs sites dépassent le seuil recommandé par l'OMS, basé sur les effets sanitaires connus
- Les niveaux les plus élevés sont observés sur le **boulevard Général de Gaulle** (16,9 µg/m³) et à **Dillon** (17,2 µg/m³)

> A RETENIR :

- Le **dioxyde d'azote (NO₂)** est un polluant principalement émis par les véhicules et constitue un **bon indicateur de la pollution automobile**.
- **Aucun point ne dépasse la valeur limite actuelle sanitaire** (40 µg/m³) sur la partie basse de Fort-de-France, en 2025.
- Plusieurs points dépassent la recommandation OMS (10 µg/m³), plus exigeante pour la santé.
- Les **niveaux les plus élevés** en NO₂ sont observés sur le **boulevard Général de Gaulle** (16,9 µg/m³) et à **Dillon** (17,2 µg/m³).
- À horizon 2030, certains points pourraient devenir plus critiques au regard des futures normes.

AIR, SANTÉ ET RÉGLEMENTATION : BIEN COMPRENDRE

Polluant de l'air : dioxyde d'azote NO₂

- Valeur limite actuelle (France/Europe) : 40 µg/m³ en moyenne annuelle
- Nouvelle valeur limite à l'horizon 2030 (France/Europe) : 20 µg/m³ en moyenne annuelle
- Valeur recommandée par l'OMS* : 10 µg/m³ en moyenne annuelle

* Organisation Mondiale de la Santé

**Concentrations moyennes
annuelles en NO₂ (µg/m³)
dans la partie basse de la
commune de
Fort-de-France en 2025**

Concentration en NO₂ (µg/m³)

- 0 à 8
- 8 à 16
- 16 à 24
- 24 à 32
- 32 à 40
- 40 à 80
- >80

0 0,25 0,5 km

1:17 656,249961

CSR : EPSG 32620 - WGS84 UTM
Zone 20N
Source : ORTHO PHOTO 2022 -
WGS84 (Géomartinique)
Date :19/11/2025



>> *Cartographie du dioxyde
d'azote dans la partie basse
de Fort-de-France en 2025*

> COMMENT L'ÉTUDE A ÉTÉ RÉALISÉE

- 4 campagnes de mesures entre avril et juin 2025
- Prélèvements par tubes passifs sur plusieurs sites
- Analyse en laboratoire Madininair
- Estimation d'une moyenne annuelle à partir des mesures

LES CLÉS POUR AGIR



A l'échelle collective

- Intégrer la qualité de l'air dans les politiques de mobilité et d'aménagement
- Développer les mobilités alternatives (transports en commun, mobilités douces)
- Réduire le trafic dans les zones les plus exposées
- Aménager les abords des axes routiers (végétalisation)

A l'échelle individuelle

- Privilégier les transports en commun lorsque cela est possible
- Recourir au covoiturage pour les trajets réguliers
- Privilégier la marche ou le vélo pour les déplacements courts
- Entretenir son véhicule pour limiter ses émissions



Accéder au rapport complet sur le site de Madininair.
Scannez le QR code pour y accéder directement.

ÉTUDE RÉALISÉE PAR



Madininair
31, rue du Professeur Raymond Garcin
Allée des Pruniers
97200 Fort-de-France
Tél. : 0596 60 08 48
info@madininair.fr
www.madininair.fr

